

# ACCÈS AU LAC LABELLE

## Débarcadère

Le débarcadère demeure toujours la seule porte d'entrée officielle de descente de bateaux au lac Labelle. A l'été 2013 nous avons contrôlé 109 jours (du 17 mai au 2 septembre). Durant cette période nous avons reçu 59 visiteurs et locataires de chalet, vendu 425 vignettes, avec un grand total de 731 entrées et sorties.

### Vignettes & lavage de l'embarcation

Il est à noter que tous les citoyens de Labelle utilisant une embarcation à moteur pour se balader sur le lac Labelle, pour un séjour de plus de 24 heures, doivent obtenir une vignette. Un certificat de lavage est aussi exigé pour chaque embarcation. Cette décision s'explique pour assurer un meilleur contrôle des embarcations sur le lac afin, qu'il n'y est pas de propagation de plantes ou d'espèces aquatiques indésirables comme le myriophylle à épis ou autres.

L'accès au lac par le débarcadère procure les avantages suivants :

- 1- Sécurise... la descente puisque faite de ciment avec une pente parfaitement adéquate.
- 2- Fournit... le journal de l'association des propriétaires (APLL) en plus de fournir la vignette obligatoire.
- 3- Enregistre... l'adhésion des anciens et nouveaux membres (APLL) et fournit la carte touristique au besoin.
- 4- Disponibilise... une aide pour la mise à l'eau des embarcations, par le responsable.
- 5- S'assure... que les bateaux et autres embarcations sont lavés.
- 6- Renseigne... les visiteurs et locataires de chalet.
- 7- Unique porte d'entrée au lac... peut prévenir par sa présence le vol de bateaux ou seadoo.

P.S. En terminant, si vous sortez votre bateau de l'eau pour réparation ou autres raisons, demandez au responsable du débarcadère de poser un scellé à l'avant de votre bateau. Par cette action vous n'aurez pas à laver votre embarcation de nouveau lors d'une future mise à l'eau.

## Tarifification

La vignette est de 5.00 \$ pour tous les contribuables de Labelle.

La vignette est de 30.00 \$ pour les non contribuables de Labelle.

La mise à l'eau est gratuite pour les contribuables de Labelle.

La mise à l'eau est de 50.00 \$ pour les non contribuables de Labelle.

Certificat de lavage obligatoire en tout temps

NORMAND LALONDE



### 16 mai: Nouvelles heures d'ouverture du débarcadère

Lundi au vendredi - 10h à 18h

Samedi et dimanche - 9h à 18h

## DE 2010 À 2013

|   | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---|------|------|------|------|
| Jours contrôlés au débarcadère          | 109  | 108  | 108  | 109  |
| Entrées et sorties                      | 611  | 635  | 698  | 731  |
| Locataires de chalets                   | 17   | 21   | 26   | 21   |
| Visiteurs d'un jour                     | 44   | 33   | 35   | 38   |
| Vignettes vendues à 5.00\$              | 330  | 469  | 361  | 404  |
| Vignettes vendues à 30.00\$             | 0    | 21   | 21   | 21   |
| Cartes de membre vendues au débarcadère | 85   | 105  | 109  | 119  |
| Passe de saison (125,00 \$+ vignette)   | 0    | 0    | 2    | 2    |
| Jours ensoleillés                       | 45   | 51   | 62   | 48   |
| Jours de pluie                          | 18   | 15   | 10   | 17   |
| Jours ciel variable                     | 36   | 42   | 36   | 44   |

### Nouveau: Vente de journaux samedi et dimanche.

Pour nos pêcheurs, des vers de terre seront disponibles.

Resp: Maurice Chiasson

**Pour contacter le débarcadère: 819-686-9898**

INSTITUT NATIONAL DE SÉCURITÉ NAUTIQUE

EXAMEN OFFICIEL DE TRANSPORTS CANADIENS

PERMIS DE BATEAU CANADIEN

**Obtenez votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance**

EXAMEN EN LIGNE COURS EN CLASSE LA LOI CARTES PERDUES QUESTIONS FRÉQUENTES

**AU CANADA, C'EST LA LOI**

Vous devez être certifié. Peu importe l'âge du conducteur, la puissance du moteur ou la taille du bateau.

**DÉBUTEZ LE COURS**

**Débutez votre cours maintenant**

- ✓ Formation de qualité et accessible pour tous
- ✓ Services à la clientèle disponibles tous les jours
- ✓ Examen officiel de Transports Canada
- ✓ Répétitions illimitées
- ✓ Valable à vie au Canada

**DÉBUTER LE COURS**

**Offrez un certificat-cadeau!**

Offrir un permis d'embarcation de plaisance, c'est beaucoup plus qu'un simple cadeau. C'est donner la sécurité, la confiance et la liberté sur nos cours d'eau!

**COMMANDER**

**Permis de bateau perdu, brisé ou volé?**

Remplacez votre carte pour 19.95\$ ou économisez 42% (par carte) en achetant 3 cartes pour 34.95\$. Gardez une carte sur vous, dans votre véhicule et dans votre coffre à pêche.

**Appelez-nous au: 1-800-533-1972.**

**REMPLEZ**

Pour en savoir plus...<http://coursnautique.com>